LES ÉNERGIES DE LA MER :
POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE FRANÇAISE CRÉATRICE D'EMPLOIS

OBSERVATOIRE DES ÉNERGIES DE LA MER

RAPPORT #3

Synthèse présentée à l'occasion de SEANERGY

Juin 2019

www.merenergies.fr

ÉDITO

POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE RÉUSSIE, POUR UNE CROISSANCE BLEUE EN TRICOLORE, **LA STRATÉGIE FRANÇAISE (PPE) DOIT ÊTRE PLUS AMBITIEUSE DANS SES OBJECTIFS POUR LES ÉNERGIES DE LA MER**

Ce troisième rapport de l'Observatoire des énergies de la mer, porté par le Cluster Maritime Français, en lien étroit avec le Syndicat des énergies renouvelables (SER), le Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN), en liaison avec France Énergie Éolienne, et conçu par C2Stratégies et BlueSign, avec le soutien des grands acteurs de la filière, montre la réalité industrielle de la filière française des énergies de la mer pour l'année écoulée.

Je tiens à remercier les partenaires qui ont permis la diffusion du questionnaire ainsi que les acteurs, entreprises, développeurs, enseignants et chercheurs, institutionnels, qui ont permis sa réalisation.

Hélas, les multiples alertes émises durant l'année 2018 n'ont pas été entendues. Les incertitudes liées à la renégociation des premiers appels d'offres, le décalage du calendrier des projets et le manque de visibilité dûs au retard dans la promulgation de la stratégie à moyen terme (via la Programmation Pluriannuelle de l'Energie – PPE) ont conduit à de nouveaux retraits d'entreprises de la filière et à une forte dégradation de l'emploi industriel associé (près de 570 emplois ont disparu) ramenant ainsi la filière à son niveau de 2016.

Aujourd'hui, en France, les investissements et emplois de cette filière reposent essentiellement sur l'export, les entreprises et les compétences n'ont pas disparu, elles sont nombreuses à affirmer pouvoir se remobiliser et recréer des emplois si le marché français (volume et visibilité) est au rendez-vous. J'en veux pour preuve l'investissement qui s'est accéléré, traduisant l'avancée des projets et la mobilisation maintenue des acteurs de tous types (développeurs de projets pilotes ou commerciaux, institutionnels, portuaires, industriels pour les outils de production et académiques pour les outils de recherche), ceci malgré les lenteurs et les difficultés du marché.

Régions et industriels plaident ensemble et à juste titre pour une Programmation Pluriannuelle de l'Energie adoptée dès que possible (visibilité), avec de plus fortes ambitions (volumes) et respectée dans le temps. C'est LA condition nécessaire pour que la France saisisse enfin l'opportunité que représentent les EMR et permette ainsi un développement pérenne de cette filière. Tous les acteurs, dans les territoires de métropole et en Outre-mer sont prêts. Cap sur la croissance bleue !

FRÉDÉRIC MONCANY DE SAINT-AIGNAN
Président du Cluster Maritime Français

DES EMPLOIS PÉNALISÉS PAR LE MARCHÉ FRANÇAIS MAIS UNE FILIÈRE QUI INVESTIT ET GAGNE DES MARCHÉS À L'EXPORT

APRÈS LA HAUSSE DES EMPLOIS CONSTATÉE EN 2017, RETOUR À 2000 ETP EN 2018

Le décalage du calendrier de concrétisation des projets français (renégociation des conditions des premiers appels d'offres, délais d'examen des recours, décalage et allongement de la durée de procédure de l'appel d'offres de Dunkerque) a des conséquences réelles sur l'emploi. De même, l'absence de visibilité sur le marché français (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie toujours en cours) fragilise le positionnement des entreprises : les plus grandes sont contraintes de remettre en cause les emplois qu'elles avaient créés précédemment, expliquant la plus grande part de la baisse des emplois, les plus petites se retirent (provisoirement ?) du marché des énergies de la mer ce qui explique la baisse du nombre de répondants.

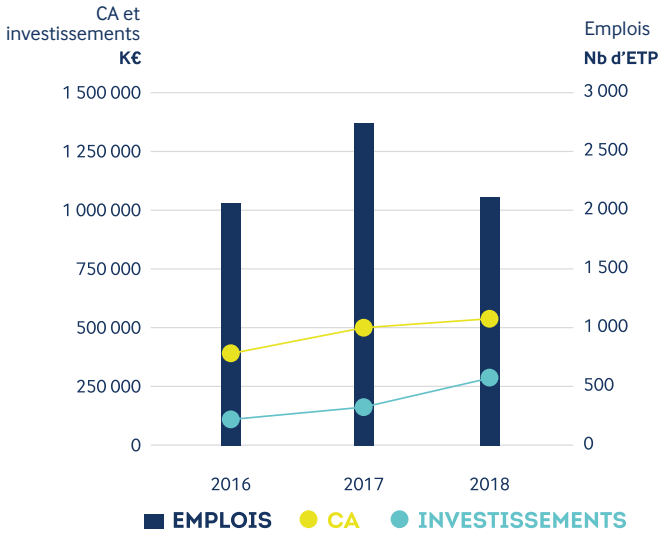

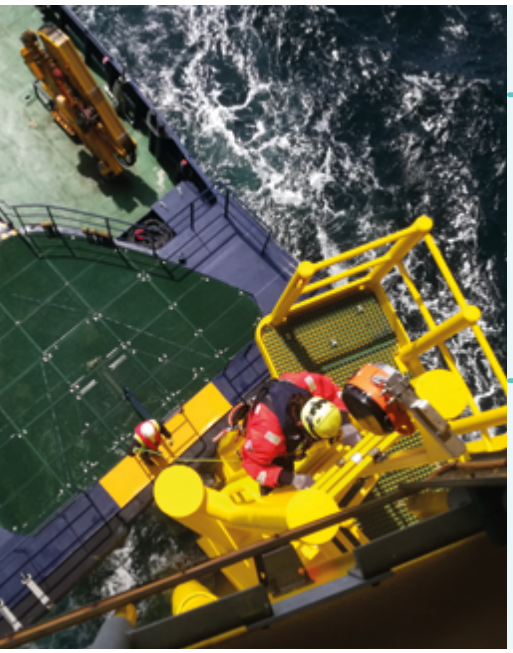

86% DU CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL À L'EXPORT

Un chiffre d'affaires néanmoins en hausse et tiré par l'export
Le chiffre d'affaires (CA) continue malgré tout à progresser à 573 millions d'euros (+ 72 millions après + 57 millions l'an passé), tiré principalement par l'export, – le marché européen confirmant son dynamisme dynamisme et les entreprises françaises leur compétitivité.

+ 75% D'INVESTISSEMENTS EN 2018

+ 114 millions d'euros, qui concernent désormais tous les acteurs : montée en puissance progressive des projets des développeurs exploitants, les travaux de préparation des futurs parcs comme les aménagements pour le nouveau poste RTE près de Saint-Nazaire, renforcement de la capacité industrielle – nouvelle usine GE Renewable Energy à Cherbourg notamment – et infrastructures portuaires – travaux du port de Brest par exemple – ou de recherche publique.

	Structures de formation et de R&D	Développeurs Exploitants	Entreprises prestataires ou fournisseurs de la chaîne de valeur	Institutionnels	TOTAL
Nombre d'ETP* *emplois équivalent temps plein	231	328	1 469	57	**2 085**
Chiffre d'affaires 2018 K€	8 773	13 869	551 345	-	**573 987**
Investissements 2018 K€	8 012	96 000	92 068	69 097	**265 177**

UNE FILIÈRE QUI CONFIRME **SON CARACTÈRE INDUSTRIEL**

Répartition des emplois : une filière qui confirme son caractère industriel malgré un démarrage difficile, des investissements qui préparent l'avenir

Après être passé sous les 80% l'an passé, les industriels prestataires et fournisseurs représentent désormais 70% des **emplois** ce qui confirme néanmoins l'ancrage industriel de la filière en France. Ces données sont la traduction du retrait du marché de certaines PME et de la réduction des emplois dans les grands sites industriels. La part relative des développeurs s'accroît, elle, en conséquence de ce recul des industriels fournisseurs. Portant 35% des **investissements** (55% l'an passé) les industriels prestataires et fournisseurs deviennent minoritaires dans ce domaine bien que leur investissement s'accroisse de 5,6 millions d'euros (+6,5%). La diminution en part relative est donc due à l'accroissement de l'investissement porté par les institutionnels (investissements portuaires comme par exemple à Brest) et développeurs exploitants. Avec 551 millions d'euros de **chiffre d'affaires** sur 573 au total pour la filière, soit 96% de la richesse produite, les entreprises fournisseurs et prestataires de la chaîne de valeur restent toutefois au cœur de l'activité de la filière.

RÉPARTITION DES ETP DANS LA FILIÈRE EN FONCTION DES CATÉGORIES D'ACTEURS

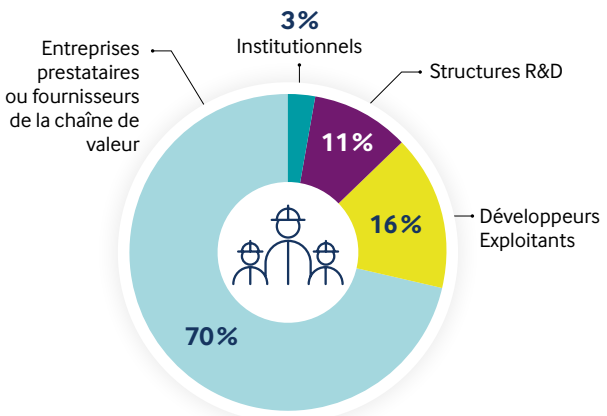

Positionnement des entreprises prestataires et fournisseurs sur la chaîne de valeur globale

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ENTREPRISES SELON LEUR TAILLE

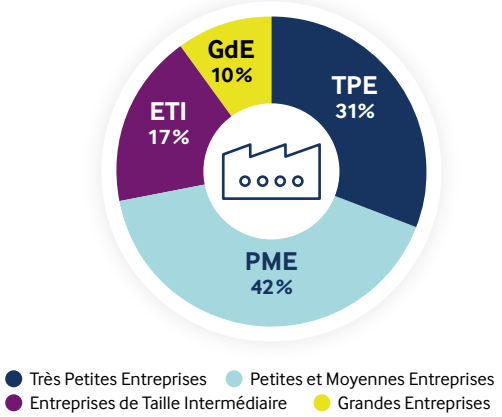

Le nombre de TPE s'accroît pour la deuxième année consécutive, grâce à la dynamique des start'up et bureaux d'études, alors que le nombre de PME est en baisse du fait du retrait de nombreuses entreprises industrielles ; cette dernière catégorie reste cependant toujours la plus nombreuse de la filière. En nombre d'emplois, ce sont les grandes entreprises qui dominent même si leur nombre de salariés régresse de 49% à 40% de l'emploi total : la part des salariés des PME qui baisse également mais dans une proportion moindre s'en trouve réhaussée.

DES FILIÈRES EN DIVERSIFICATION, ISSUES PRINCIPALEMENT DE L'ÉCONOMIE MARITIME

Depuis deux ans, la part des entreprises de la filière (prestataires et fournisseurs de la chaîne de valeur) créées spécifiquement pour les énergies de la mer est relativement stable (20% contre 22% l'an passé) comme celle des entreprises issues de l'économie maritime (47% issues des travaux maritimes, de l'oil and gas et de la filière navale contre 44% l'an passé) ainsi que celles issues de l'éolien terrestre (10% contre 12% l'an passé). Toutefois la légère progression des entreprises issues de l'économie maritime (travaux maritimes, construction navale et oil and gas) renforce sa prédominance au sein des entreprises non spécifiquement créées pour les énergies de la mer.

RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR SECTEUR D'ORIGINE

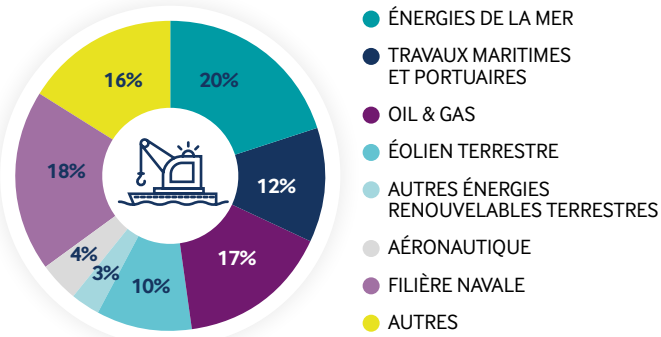

LES TECHNOLOGIES

La filière se recentre sur l'éolien, posé et flottant, qui représente le marché le plus mature, sans abandonner les autres technologies d'avenir.

La part relative des emplois consacrés au marché de l'éolien augmente pour la troisième année consécutive, malgré une baisse du nombre d'emplois. Ceci est d'abord la conséquence des diminutions plus sévères intervenues dans les autres segments technologiques, notamment l'hydrolien après le retrait de Naval Énergies en 2018, l'hydrolien devenant une filière constituée de PME et de start'ups. Par ailleurs le marché de l'éolien en mer reste le plus mature, au stade commercial pour le posé, et pré-commercial pour le flottant. Il l'est particulièrement à l'export, donc le marché vers lequel s'orientent le plus grand nombre d'entreprises. Avec 70% des emplois, cette technologie reste donc largement dominante dans la filière, ce que vient conforter le déploiement des implantations industrielles avec l'ouverture d'une usine de pales de GE Renewable Energy (LM Wind Power) à Cherbourg et le projet d'usines de Siemens – Gamesa au Havre.

RÉPARTITION DES ETP DANS LES ENTREPRISES PRESTATAIRES OU FOURNISSEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR EN FONCTION DU TYPE DE TECHNOLOGIES

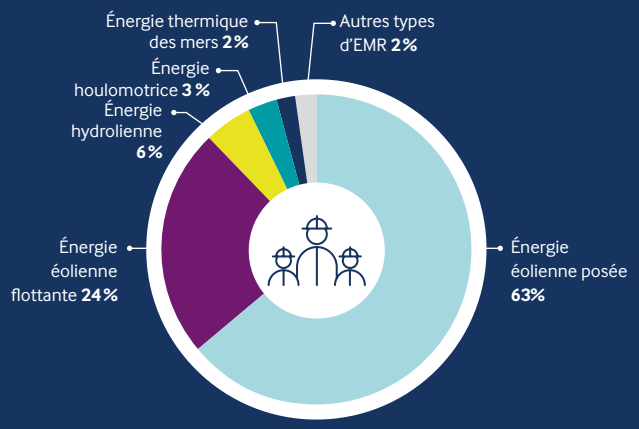

ÉNERGIE ÉOLIENNE POSÉE

ÉNERGIE ÉOLIENNE FLOTTANTE

ÉNERGIE OSMOTIQUE

ÉNERGIE THERMIQUE DES MERS

ÉNERGIE HYDROLIENNE

ÉNERGIE HOULOMOTRICE

ÉNERGIE SOLAIRE PV FLOTTANT

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
DES EMPLOIS

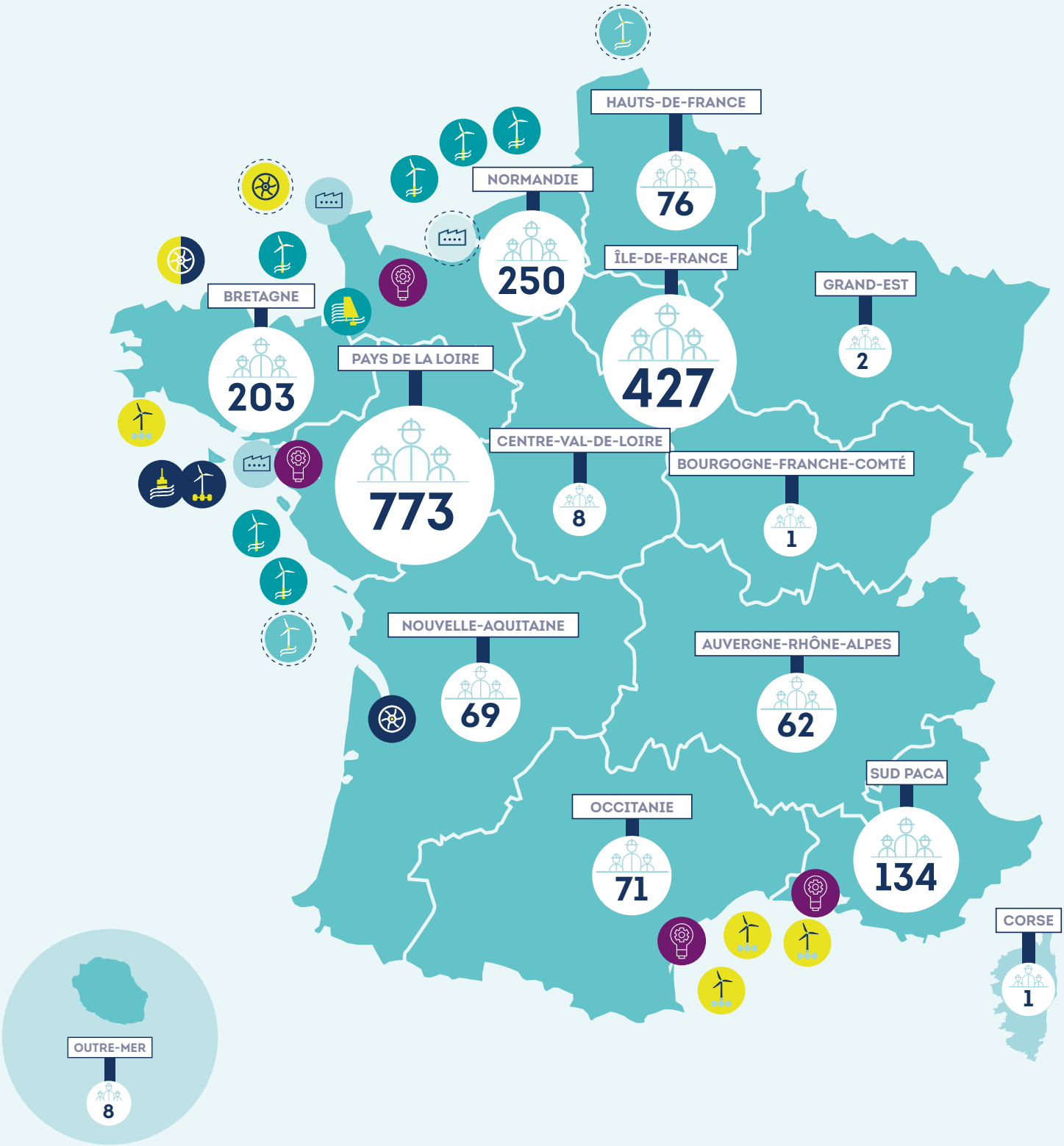

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

PARC COMMERCIAL ANNONCÉ

FERME PILOTE

NOMBRE D'EMPLOIS DIRECTS (ETP)

USINE

PARC COMMERCIAL ATTRIBUÉ

SITE D'ESSAIS

L'emploi est en recul dans toutes les régions, dans l'attente du démarrage des projets français. Seules la Normandie, qui accueille de nouvelles implantations industrielles et dans une moindre mesure l'Occitanie, tirent leur épingle du jeu. Les Pays de la Loire restent néanmoins le leader.

Dans un contexte général de baisse des emplois dans la filière (-565 emplois soit -21% effaçant la hausse de 26% de l'an passé), seules trois régions voient le nombre d'emplois progresser : la Normandie avec 250 emplois (+81 emplois soit + 48%) qui a vu l'ouverture d'une usine de pales LM Wind à Cherbourg, et la région en émergence qui est l'Occitanie (71 emplois, dont 19 supplémentaires entre 2017 et 2018 soit +36%).
La Nouvelle-Aquitaine présente un nombre d'emplois quasi stable (69) par rapport à l'année 2017 (+ 3 soit +5%).
Toutes les autres régions connaissent une baisse notable des emplois, notamment les Pays de la Loire (773 emplois soit – 591 soit – 43%) qui revient sous le niveau de la première année de notre étude où elle comptait 874 emplois. Cette évolution s'explique par les pertes d'emplois industriels chez les grands acteurs comme General Electric du fait du décalage du calendrier de concrétisation des projets en France. Cette région qui reste néanmoins leader avec 37% des emplois totaux (51% l'an passé) souffre cruellement des conséquences du pilotage national de la filière.
La baisse se constate également en Hauts-de-France (76 contre 118), et en Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (134 contre 143).
Le nombre d'emplois repartira très significativement à la hausse dès que la construction des premiers projets français sera lancée. Selon les représentants de la filière comme le SER ils génèreront environ 15 000 emplois. Une PPE amibiteuse avec des appels d'offres permettrait de pérenniser, voire d'accroître les retombées générées par cette filière à long terme.

RÉPARTITION DES ETP ENTRE LA PRODUCTION ET L'INGÉNIERIE

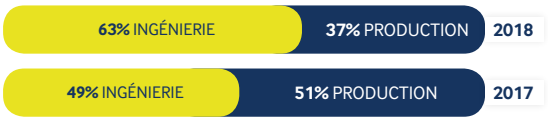

Ce sont surtout les emplois de production, créés et anticipés en 2016 puis en 2017 mais n'ayant pas pu être maintenus en 2018, qui ont été concernés par les réductions d'effectifs. Leur part passe ainsi de près de 51% à 37% de l'emploi chez les prestataires et fournisseurs de la chaîne de valeur. Par effet mécanique relatif, les emplois d'ingénierie deviennent ainsi prédominants. Autant les effectifs de production avaient pu être mobilisés sur des commandes à l'export en 2016 et 2017, autant le manque de visibilité liée à l'instruction des recours des premiers projets n'a pas permis aux industriels de prendre de nouveaux engagements à l'international en 2018.

RÉPARTITION DES ETP HOMMES / FEMMES

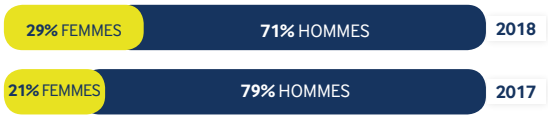

L'emploi féminin étant plus présent dans les emplois d'ingénierie que dans les emplois de production, la part des postes occupés par des femmes remonte mécaniquement et s'affiche désormais à 29%, ce qui est supérieur à la moyenne rencontrée dans les industries similaires.

UNE FILIÈRE DANS LES STARTING BLOCKS, QUI A BESOIN DE VISIBILITÉ

Comme l'an passé, l'Observatoire constate beaucoup de mouvements parmi les répondants au questionnaire, diffusé en ligne avec le support des partenaires de l'Observatoire : Cluster Maritime Français, Syndicat des énergies renouvelables, Groupement des Industries de Construction et Activités Navales, France Énergie Éolienne, CCI Business mais aussi les acteurs des territoires, clusters et pôles de compétitivité, régions et agences de développement...

AVEC UN TOTAL DE 200 RÉPONDANTS sur une cible de 350 entreprises, les résultats restent robustes (près de 60% de taux de réponse) et sont vérifiés.

19

28 EN 2017
23 EN 2016

STRUCTURES DE FORMATION ET DE R&D

Le nombre de répondants est inférieur aux années précédentes du fait du regroupement de plusieurs laboratoires dans la réponse unique d'établissements nationaux dont ils dépendent. Mais nous constatons toutefois des résultats quasiment identiques voire à la hausse en termes d'emplois, d'investissement et de chiffre d'affaires.

138

147 EN 2017
169 EN 2016

ENTREPRISES PRESTATAIRES OU FOURNISSEURS DE LA CHAINE DE VALEUR

Le nombre de répondants continue à se tasser, traduisant les retards de développement des premiers parcs français et la lassitude des entreprises, particulièrement les PME/PMI ; de surcroît le nombre de répondants de cette catégorie cache aussi un nombre de sortants de la filière encore plus important, compensé en partie seulement par de nouvelles entreprises attirées par un marché en émergence..

15

12 EN 2017
6 EN 2016

DÉVELOPPEURS / EXPLOITANTS

La multiplication des projets (fermes pilotes flottantes...) s'est traduit l'an passé par une hausse du nombre de répondants qui se poursuit cette année encore avec l'attractivité de l'appel d'offres de Dunkerque (une dizaine de développeurs habilités à concourir) et les perspectives de la PPE tout comme les projets de prototypes et démonstrateurs hydroliens et houlomoteurs. La France disposant du 2e gisement d'éolien en mer en Europe, les acteurs de la filière restent confiants sur l'accélération de son développement.

28

24 EN 2017

ACTEURS INSTITUTIONNELS

Pour la deuxième fois cette année, les institutionnels ont été également interrogés et le nombre de répondants s'améliore, du fait d'une meilleure diffusion de l'information.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Observatoire des Énergies de la Mer a pour objectif de fédérer les soutiens à la filière des énergies marines renouvelables au-delà des clivages politiques et de contribuer à construire un consensus national autour du développement de cette filière. Il a été créé par le Cluster Maritime Français (CMF) qui travaille en lien étroit avec le Syndicat des Énergies Renouvelables (SER) et le Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN). Il est accompagné par les grands acteurs de la filière. Sur le volet de l'emploi, il s'articule avec le job board Workinblue. L'Observatoire est mis en oeuvre par C2Stratégies et Bluesign et animé par Christophe Clergeau, Marc Lafosse et Étienne Pourcher.

Vous pouvez télécharger le rapport complet sur

www.merenergies.fr